



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ANR Info n° 104

Avril 2024

Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Offre Amicale Vie	1
Cotisations 2024	2
La vie du groupe	2
Activités réalisées	2-3
Activités à venir	3
Brèves	3-4

Annexes :

Inscription Asperges et Poterie d'Alsace
Inscription Saint Mihiel Meuse
CR de l'AD

Nos coordonnées :

www.anr54.org
anrptt54@wanadoo.fr

Tel. : 03 83 56 38 75
Laisser un message

107 avenue Carnot
54130 SAINT MAX

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Le dernier ANR INFO de Janvier vous annonçait les premières activités de 2024 : la traditionnelle Galette des Rois et des Reines ainsi que la visite de l'exposition D'OR, D'ART et de SCIENCE qui ont connues un franc succès, vous en trouverez le compte rendu dans les pages suivantes.

Depuis, notre Assemblée Départementale s'est tenue le 3 avril 2024 dans un lieu plus convivial (et moins cher) dans la ferme du Charmois à Vandoeuvre, sous la Présidence de Monsieur Félix VEZIER Président d'Honneur de l'ANR. Elle a réuni 80 participants. Au cours de celle-ci, ont été évoqués les problèmes des retraités ainsi que la vie de notre association (compte rendu joint). Elle s'est terminée par un repas apprécié de tous.

Durant cette assemblée nous avons présenté le programme prévisionnel 2024 dont vous trouverez ci-joint les 2 premières propositions : Asperges et poterie en Alsace, Saint Mihiel et ses trésors en Meuse.

J'espère que ce programme va vous inciter à vous divertir avec nous.

Je souhaite que le retour des beaux jours vous permette également de profiter pleinement de vos activités préférées : jardinage, marches, visite, rencontres

A bientôt

Alain PIERRE

PS : parlez de l'ANR autour de vous, son avenir est entre vos mains !

OFFRE DE BIENVENUE :



**3 mois remboursés pour tout nouveau contrat AMV
souscrit entre le 1er avril et le 30 juin 2024**

Contactez Pierre MEYER
votre ambassadeur départemental

Cotisations 2024

Il n'est pas trop tard pour envoyer votre chèque libellé au nom de l'ANR 54 à :
Christiane PIERRE 1 Allée Costes et Bellonte 54420 SAULXURES LES NANCY
Téléphone 03 83 21 91 33

Note importante : l'ANR reconnue d'intérêt général vous donne droit à une réduction fiscale de 66% sur cotisation, hors abonnement à la revue « La Voix de l'ANR ». Un reçu fiscal vous sera délivré **UNIQUEMENT** en cas de contrôle fiscal

ADHESION	INDIVIDUEL	COUPLE
Annuelle avec revue	32€	46€
Annuelle sans revue	23€	37€

Déclarer la partie adhésion (23 ou 37€) dans la case 7UF de votre déclaration de revenu

La Vie du Groupe

Nouvel adhérent :

M. Yves GAGNEPAIN LUDRES

Décès :

Le Comité renouvelle ses condoléances aux familles de :

M. Michel DARBOIS TOUL
Mme Huguette DUGLET SAINT MAX

Rappel

N'hésitez pas à consulter le site de notre association www.anr54.org sur lequel peuvent figurer des propositions des autres groupes départementaux lorrains mais aussi des propositions nationales et bien sûr des nouvelles de nos activités avec quelques photos souvenir.

Dans les 30 derniers jours ce sont 530 consultations qui ont été réalisées.

Si vous souhaitez recevoir nos ANR INFO par mail merci de nous en faire part via un petit message sur notre boîte anrptt54@wanadoo.fr

ACTIVITÉS RÉALISÉES

La Galette des Rois le 25 janvier 2024

En ce jeudi 25 janvier 2024, au 10 du Foyer de l'Atrée à Nancy, une trentaine de seniors La Poste & Orange (ex-PTT) ont répondu à l'invitation de l'association ANR afin de procéder à l'élection traditionnelle de l'Épiphanie. En attendant les élus, quelques douceurs biscuitées et larmes pétillantes aux flonflons musicaux pour agrémenter et accompagner les galettes. Via les fèves, Messires Danny, Christian et René pour les rois comme Dames Christiane et Irène pour les reines ont été couronnés. Bon règne 2024 aux récipiendaires comme à leur sujets.

Merci à Michou pour ce super compte rendu

☞ Les rois et reines ☜



Visite guidée exposition D'or, D'art et Sciences

au Musée des Beaux-Arts de Nancy le 3 février 2024. Ce fut un succès puisque 30 personnes étaient présentes et nous avons dû faire deux groupes pour la visite avec une guide passionnante. La visite s'est terminée pour certains par un pot pris en commun dans un des cafés de la place Stanislas..

Promenades du jeudi

Malgré les intempéries un petit groupe de fidèles continue à marcher tous les 15 jours l'après-midi dans le secteur de Nancy. N'hésitez pas à les rejoindre : contact Christiane PIERRE au 03 83 21 91 33 ou sur la boîte mail de l'ANR.

Notre Assemblée départementale qui s'est déroulée le 3 avril à Vandoeuvre Ferme du Charmois

voir le compte rendu ci-joint

ACTIVITÉS A VENIR

Voyage à Vaux le Vicomte le 28 et 29 mai (il reste quelques places)

Visite de l'exposition MIQUE au Palais Abbatial de Lunéville en été

En septembre repas dansant

Journée Strasbourgeoise ou Mosellane en octobre

En Novembre nos repas de secteur

Un marché de Noël en décembre

BREVES**Info pour les retraités d'Orange**

Du 16 avril au 31 décembre : ouverture du guichet LOISIRS et AIDE à l'AUTONOMIE
Date d'ouverture pour le guichet CHEQUES VACANCES : en attente de décision

GDAS de MOSELLE :

Nous vous rappelons qu'en tant qu'adhérent de l'ANR 54 vous avez accès à leurs prestations. N'hésitez pas à consulter leur site dont le lien est sur le site de l'ANR 54.

Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné »

est valable jusqu'au 19 janvier 2033. Cependant, vous pouvez demander son remplacement dès maintenant par le nouveau modèle au format carte de crédit.

Vous devez en faire la demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Lors de votre demande de remplacement de votre permis de conduire, vous devrez transmettre au format numérique : un justificatif d'identité, un justificatif de domicile une photo-signature numérique, le permis « rose cartonné » à remplacer et, si nécessaire, un formulaire Cerfa d'avis médical.

La démarche est gratuite, si on excepte les frais engagés pour réaliser la photo d'identité.

À noter : même si votre titre de conduite au format cartonné n'est désormais valable que jusqu'au 19 janvier 2033, son remplacement consiste en une simple démarche administrative de changement de support. Si vous êtes titulaire du permis B permettant de conduire une voiture celui-ci reste valable à vie (sauf restriction individuelle, par exemple pour des raisons de santé).

Le permis de conduire français est reconnu dans toute l'Europe, facilitant ainsi la circulation. Ce permis plastifié, plus solide et durable, contient par ailleurs une bande MRZ (cette bande contient entre autres des clés de sécurité déterminées par un algorithme) qui permet de mieux lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité en cas de perte ou de vol notamment.

Publié le 23 février 2024 - Direction de l'information légale et administrative

Vous n'avez plus besoin d'apposer sur le pare-brise de votre véhicule, à compter du 1er avril 2024, le « papillon vert » prouvant que vous avez souscrit à un contrat d'assurance. Les modalités de contrôle de l'obligation d'assurance évoluent pour l'ensemble des véhicules immatriculés en France, à la suite d'un décret publié au Journal officiel le 9 décembre 2023

À partir du 1er avril, pour vérifier que vous avez bien respecté l'obligation d'assurance de votre véhicule, les forces de l'ordre utiliseront le fichier des véhicules assurés (FVA). Cet outil numérique est alimenté par les assureurs qui y indiquent tout renouvellement de contrat ou toute souscription d'un nouvel engagement. À la place de la carte verte et du papillon vert, votre assureur vous remettra désormais un « mémo véhicule assuré » lors de la souscription de votre contrat d'assurance ou à l'occasion d'un changement de véhicule. Lorsque vous êtes assuré depuis moins de 72 heures, il se peut que votre véhicule ne soit pas encore présent dans le fichier des véhicules assurés. Vous pouvez alors en cas de contrôle présenter aux forces de l'ordre le mémo véhicule assuré.

Ce document pourra aussi vous être utile pour avoir les informations nécessaires à la rédaction d'un constat amiable, ou pour avoir les coordonnées de votre assistance en cas de panne. Cette année, exceptionnellement, les assureurs vont transmettre à tous leurs assurés un mémo véhicule assuré. Avant de recevoir ce document, conservez la dernière carte verte qui vous a été transmise ; elle reste valable jusqu'à sa date de fin de validité.

Prévention Covid-19

Une campagne de « renouvellement vaccinal » pour les plus âgés et les plus vulnérables

Une nouvelle campagne de vaccination aura lieu au printemps. Destinée à protéger dans la durée les personnes les plus âgées et les plus vulnérables, elle est organisée conformément à l'avis de la Haute autorité de santé (HAS).

Qui est concerné ? Selon l'avis de la Haute Autorité de santé (HAS) du 8 février 2024, le renouvellement vaccinal prévu au printemps 2024 vise à protéger les personnes les plus à risque de développer une forme grave de la maladie, et ce durant toute la période estivale, et les Jeux olympiques et paralympiques, jusqu'à l'automne.

Sont concernées :

les personnes âgées de 80 ans et plus ;

les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge ;

les personnes résidant en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou en USLD (unités de soins de longue durée), quel que soit leur âge.



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ASPERGES ET POTERIE D'ALSACE

Mardi 14 MAI 2024



Départ :

Nancy

8 h 15

parking Auchan Lobau

Dombasle

8 h 35

parking Launoy (voyagiste)

Arrivée à **SOUFFLENHEIM** :

Visite d'un atelier de Poterie : toutes les poteries culinaires qui y sont fabriquées sont de formes et de couleurs variées, décorées à la main de motifs traditionnels transmis de père en fils.

Puis direction **HOERDT** : Déjeuner dans le restaurant à la Ferme

Ensuite **visite guidée de la Ferme Mathis**, productrice d'Asperges pour découvrir son histoire et les traditions de l'Asperge son introduction dans le village et son évolution suivie d'un tour dans les champs attendant et de la préparation du légume à l'atelier de conditionnement.

Prix par personne : **91 €**

Ce prix comprend : le transport en bus, les visites guidées, le déjeuner (boissons et café compris).

Retour vers Nancy et arrivée vers 18 h 30.

En cas de désistement, un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour annulation et devra être respecté.

Inscription à l'aide du coupon pour le **samedi 27 avril 2024**.

Coupon et chèque libellé à l'ordre : ANR 54 adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY – 06 37 50 69 17

Poterie et Asperges

M., Mme..... Prénom

Adresse

N° de Téléphone e-mail

Réserve places x 91 € =



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

SAINT MIHIEL ET SES TRESORS EN MEUSE

Mardi 25 JUIN 2024



Départ :

Dombasle **8 h 30** parking Launoy (voyagiste)

Nancy **8 h 50** parking Auchan Lobau

Possibilité arrêt à l'aire de TOUL : nous contacter

Arrivée à **SAINT MIHIEL** :

Visite guidée : de la Bibliothèque Bénédictine dont certains manuscrits datent du VIII^{ème} siècle, de l'Abbatiale Saint Michel et de la collégiale Saint Etienne. Vous pourrez admirer la pâmoison et le sépulcre du sculpteur Ligier Richier.

Ensuite un Déjeuner dans un restaurant de Saint Mihiel

L'après-midi **visite guidée d'une chocolaterie** qui fabrique Croquets et Rochers spécialités de Saint Mihiel. Une petite surprise vous y attend.

Sur le retour vers Nancy nous ferons une halte à Commercy pour visiter une fabrique artisanale de madeleines.

Retour vers 18h à Nancy et 18h30 à Dombasle.

Prix par personne : **80 €**

Ce prix comprend : le transport en bus, les visites guidées, le déjeuner (boissons et café compris).

En cas de désistement, un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour annulation et devra être respecté.

Inscription à l'aide du coupon pour le **vendredi 7 juin 2024**.

Coupon et chèque libellé à l'ordre : ANR 54 adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY – **06 37 50 69 17**

SAINT MIHIEL ET SES TRESORS

M., Mme..... Prénom

Adresse

N° de Téléphone e-mail

Réserve places x 80 € =



L'Assemblée Départementale de l'ANR 54 du 3 avril 2024 a débuté vers 9 h 30.

Notre assemblée départementale s'est tenue à Vandoeuvre au Domaine du Charmois.

80 participants ont participé à cette réunion que Monsieur Félix VEZIER Président d'honneur de l'ANR a présidée.

L'Assemblée est ouverte par le président Alain PIERRE qui accueille les invités : les Présidents des ANR de Moselle, des Vosges et du Bas Rhin ainsi que les Président de la MG 54, de Philapostel, de l'UNASS et la représentante de l'APCLD.

Une minute de recueillement est observée en hommage à nos disparus.

Alain PIERRE présente son **rapport moral** dans lequel il a évoqué les attaques dont ont été victimes les retraités (disparition de la rémunération des CCP et suppression des chèques vacances). Au cours de l'année 2023 l'ANR 54 s'est adressé aux élus du département pour les alerter sur les difficultés des retraités, elle a reçu 2 réponses bienveillantes de Madame FIAT Sénatrice et de Monsieur BAZIN Député).

Il a rappelé la cyber attaque subie par l'ANR sur sa comptabilité et son fichier adhérent (ressaisie depuis février des informations et cotisations par la trésorière : situation redressée en septembre) Autre point critique l'Amicale Vie qui ne communique pas beaucoup.

En 2023 l'ANR 54 s'est aussi adressé aux retraités du Nord du département pour mieux les intégrer, seules deux réponses ont été positives et les autres ont évoqué leur âge pour ne pas participer.

Parmi les informations communiquées il faut retenir la suppression de la mise à disposition des locaux en septembre 2024, la disparition de la subvention de la Poste au cours de l'année 2024 et la lente érosion de nos adhérents car nous terminons l'année avec 655 adhérents et une moyenne d'âge de plus de 80 ans.

Le Président tient à remercier ceux et celles qui se sont dévoués pour l'association en 2023 :

- Le comité :
 - Marie Thérèse RENAUD la secrétaire
 - Christiane PIERRE la trésorière
 - Nadine THOUVENIN la secrétaire adjointe

Gérard OREL l'homme des anniversaires

- Le correspondant de l'Amicale Vie : Pierre MEYER
- Le web master : Bernard GIRON
- Les vérificateurs aux comptes : Jack DELINCHANT et Marc NUNGE
- L'accompagnateur des marches : Michel RAGONEAU
- La spécialiste de la mise sous pli : Maryline MATHIEU
- Les distributeurs de chocolats : Claude et Thérèse SPIESSE, notre ancien président Jean ERTLE

Marie Thérèse RENAUD présente le **rapport d'activité** :

Elle fait le point sur les sorties qui ont toutes été réalisées : Galette, Sortie Cabaret, Château de Montbras, Exposition sur la mode à l'Abbaye des Prémontrés de Pont à Mousson, la visite des archives de la ville de Nancy, les repas traditionnels, les Folies Flore à Mulhouse, le Beaujolais nouveau et Sélestat avec son marché de Noël. L'ensemble de ces activités a regroupé 277 adhérents.

Les promenades du jeudi ont réuni 170 marcheurs pour 25 sorties.

Coté social : 190 cartes d'anniversaire ont été envoyées,

177 boîtes de chocolats ont été distribuées ou envoyées par la Poste.

Toutes ces actions se sont traduites pour les bénévoles par 1329 heures consacrées et 3282 km parcourus.

Rapports moral et d'activité ont été votés à l'unanimité.

Christiane PIERRE a détaillé le **rapport financier** :

En ce qui concerne les charges :

- léger accroissement pour les photocopies de 1150€ suite au renouvellement du contrat
- légère baisse du coût de l'AD 2022 (les vigiles ne sont pas venus donc moins de frais)
- petite baisse des frais postaux (moins d'adhérent, moins d'envoi)

En ce qui concerne les produits :

- baisse de notre subvention de la Poste
- hausse de la part conservée des cotisations suite à l'augmentation de 2023
- hausse de la rémunération du livret d'Epargne

Il est à noter que tous les bénévoles ne demandent pas le remboursement de leurs frais de déplacement.

L'année 2023 se solde par un excédent de 2838€ contre un déficit en 2022 de 832€ ceci étant lié à une gestion très rigoureuse des dépenses.

Cette situation de trésorerie nous permettra d'absorber des déficits maîtrisés pour les années suivantes et de voir l'avenir de l'ANR 54 avec un peu de sérénité.

Après que Marc NUNGE vérificateur aux comptes ait proposé de donner quitus à la trésorière, **le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

A l'issue du vote il est procédé à **l'élection du seul membre du comité renouvelable : Gérard OREL qui est élu à l'unanimité.**

Pierre MEYER prend la parole pour faire une présentation précise et simple de **l'Amicale vie.**

Alain PIERRE clôture l'Assemblée Départementale

Ensuite **deux intervenants extérieurs font une petite présentation :**

Monsieur BORDOT Président de l'UNASS projette une vidéo présentant l'offre de formation de son association destinée aux postiers et télécommunicants. Puis il a dit quelques mots de l'organisation territoriale de l'UNASS depuis 1975.

Monsieur BONTEMPS Historien invité par Monsieur PIERRE a fait une courte conférence sur l'origine des noms de famille notamment en Lorraine. Présentation qui a suscité la curiosité de l'assistance.

Pour conclure Monsieur Félix VEZIER très écouté par l'assemblée, a adressé les remerciements du bureau national et souligné l'importante contribution que les trésoriers et les gestionnaires de fichiers ont apportés lors de la remise sur pied de MON ANR et de la comptabilité suite à la cyberattaque.

Il développe l'action de l'association sur l'érosion du pouvoir d'achat, la prise en charge de la perte d'autonomie, la désertification des services publics et les déserts médicaux.

Il évoque la volonté d'assurer la pérennité de notre association menacée par l'érosion des adhérents, le vieillissement de ceux-ci, la raréfaction des bénévoles et la suppression progressive des aides.

